

Les CSAPA et les CAARUD en Normandie

Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
Centres d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction
des Risques pour les Usagers de Drogues

Situation en 2018 et évolution récente

Septembre 2020

Introduction

La prise en charge des addictions est généralement pluridisciplinaire et repose sur la combinaison d'un traitement médicamenteux, d'un suivi psychologique et d'un accompagnement après traitement (pour éviter les rechutes). Au niveau ambulatoire, les Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) et les Centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour les usagers de drogues (CAARUD) sont les établissements médico-sociaux dédiés à cette prise en charge.

◆ Les CSAPA assurent des actions de prévention et de soins aux personnes confrontées à des addictions. Elles disposent d'équipes pluridisciplinaires, qui mettent en œuvre un ensemble de missions : accueil, information, évaluation médicale, psychologique et sociale, orientation, prise en charge médicale, psychologique, sociale et éducative, réduction des risques... En 2018, l'offre en région repose sur 25 centres répartis sur les 5 départements, mais particulièrement concentrés en Seine-Maritime (12 centres) et dans l'Eure (7 centres, contre 3 dans le Calvados, 2 dans la Manche et 1 dans l'Orne).

◆ Les CAARUD sont destinés à accueillir des usagers de drogues : ils ont pour objectif de prévenir ou de réduire les effets négatifs liés à la consommation de stupéfiants et d'améliorer la situation sanitaire et sociale des consommateurs. Leur activité se décline par un ensemble de missions : accueil collectif et individuel, information et conseil personnalisé, soutien dans l'accès aux soins et aux droits sociaux, mise à disposition de matériel de prévention des infections, intervention de proximité à l'extérieur des centres pour établir un contact avec les usagers et développer des actions de médiation sociale. En 2018, il existe 9 CAARUD en Normandie, parmi lesquels 5 sont implantés en Seine-Maritime, 1 dans le Calvados,

1 dans l'Orne, 1 dans l'Eure et 1 dans le Nord Manche. En 2019, un nouveau centre s'est installé dans le Sud Manche.

Une analyse des bilans d'activité des CSAPA et des CAARUD au titre de l'année 2015 a été réalisée dans le cadre d'un état des lieux des pratiques addictives en Normandie, produit par l'ORS-CREAI Normandie. Cette analyse renouvelée permet de présenter dans la présente publication, les résultats observés au titre de l'année 2018 et leur évolution sur trois années (2015-2018).

Concernant les CSAPA puis les CAARUD, il s'agit dans un premier temps de caractériser l'activité des structures, puis de décrire le public accompagné, les consommations des usagers, ainsi que les actions et les moyens des centres. Une partie est également consacrée aux Consultations jeunes consommateurs (CJC) et un zoom est proposé sur l'intervention des CSAPA en milieu carcéral.

SOMMAIRE

Les CSAPA

L'activité des CSAPA en région	p.2
Les publics accompagnés	p.3
Les consommations	p.6
Activité et moyens des CSAPA	p.7
Les Consultations Jeunes Consommateurs (CJC)	p.10
Zoom sur l'activité en milieu carcéral	p.11

Les CAARUD

L'activité des CAARUD en région	p.12
---------------------------------	------

<u>Faits marquants en région</u>	p.15
----------------------------------	------



Association
ORS-CREAI
Normandie

Une publication réalisée à
la demande de
et financée par l'ARS de
Normandie



Activité des CSAPA en région

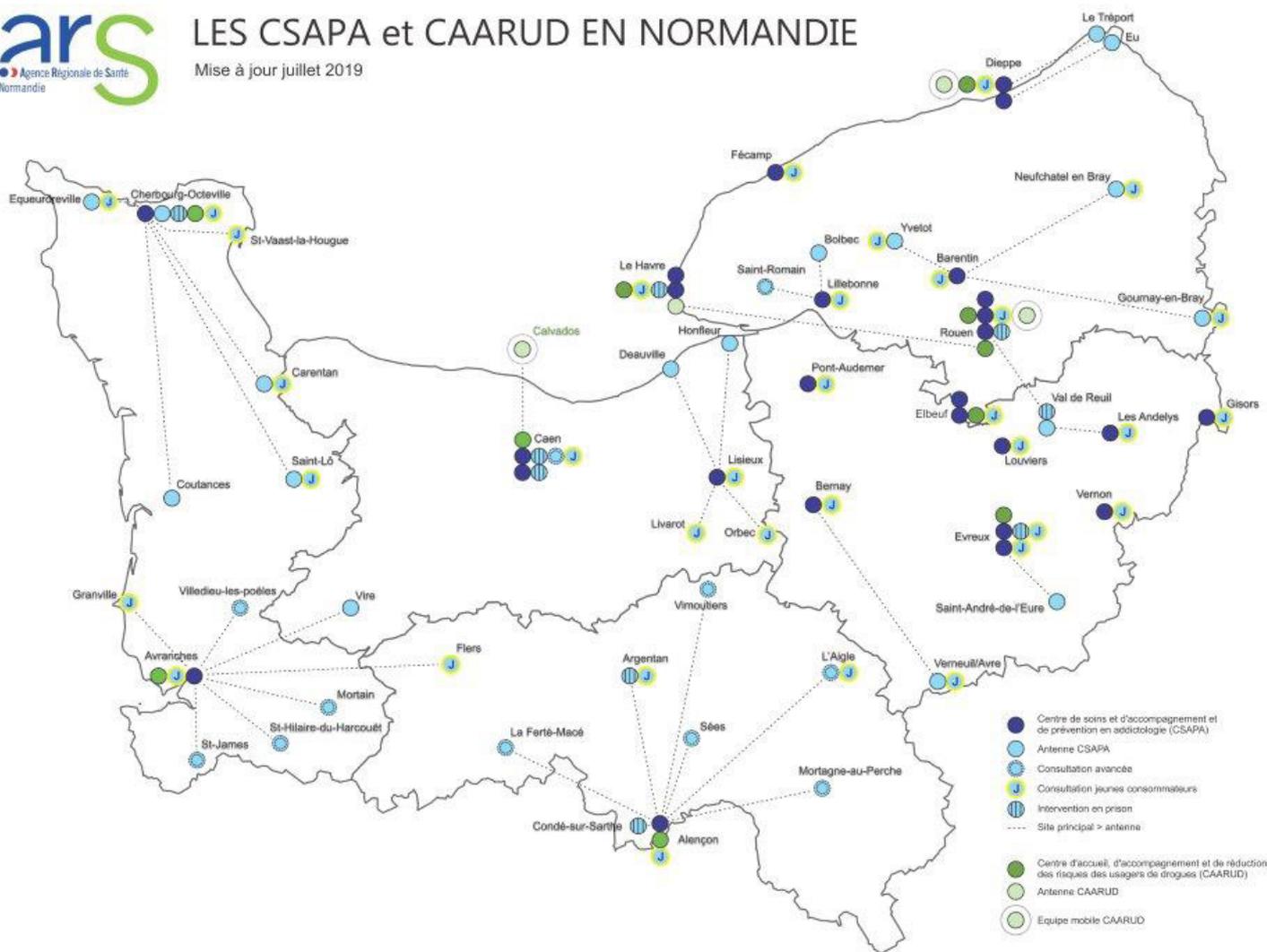
L'offre en région repose sur 25 Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) répartis sur les 5 départements. Ils sont particulièrement concentrés en Seine-Maritime (12 centres¹) et dans l'Eure (7 centres), contre 3 dans le Calvados, 2 dans la Manche et 1 dans l'Orne.

En 2018, la file active totale (nombre de personnes accompagnées) est de 17 724 personnes dans l'ensemble des CSAPA normands, soit une moyenne de 709 usagers par structure. Près de la moitié sont accueillis en Seine-Maritime, entre 13 % et 18 % le sont dans la Manche, l'Eure ou le Calvados et 5 % sont accueillis dans l'Orne.



LES CSAPA et CAARUD EN NORMANDIE

Mise à jour juillet 2019



¹ Le CSAPA du CHI Elbeuf/Louviers, implanté en Seine-Maritime, propose aussi des consultations à Louviers dans l'Eure.



Une augmentation du nombre de personnes reçues, particulièrement forte dans la Manche

En 2018, les CSAPA ont reçu au moins une fois dans l'année, un total de 17 724 personnes, soit un volume en augmentation de 5,6 % sur 3 ans. Cette évolution résulte d'une forte augmentation dans les départements de l'Orne et de la Manche (avec respectivement + 21,2 % et + 10,6 %), d'une progression plus contenue dans le Calvados et la Seine-Maritime (avec + 6,0 % et + 4,9 %) et d'une quasi-stagnation dans l'Eure (- 0,4 %). Dans l'Orne et dans la Manche, l'activité a été soutenue par une amélioration structurelle de l'offre et notamment par l'ouverture d'une antenne à Argentan.

Parmi les patients vus au moins une fois dans l'année, 42 % (soit 7 532 personnes) étaient des nouveaux patients. Leur nombre a globalement progressé de 5,7 % au plan régional, avec les progressions les plus fortes enregistrées dans l'Eure et l'Orne (+ 18,8 % et + 15,6 %).

Par ailleurs, parmi l'ensemble des patients accueillis, environ 1 sur 5 n'a été vu qu'une seule fois dans l'année (3 856). Des personnes de l'entourage sont également reçues sur des temps de consultation, mais sans la présence de la personne concernée par l'addiction : en 2018 elles ont été 754 en région, soit un effectif global en légère baisse (- 3,0 %, malgré une progression marquée dans la Manche et dans l'Eure).

Volume d'activité des CSAPA en Normandie en 2018 et évolution 2015-2018

	Nombre de patients vus au moins une fois		Nombre de patients vus une seule fois		Nombre de nouveaux patients		Nombre de personnes de l'entourage	
	Nb	Evolution	Nb	Evolution	Nb	Evolution	Nb	Evolution
Calvados	3 178	+ 6,0 %	821	+ 4,1 %	1 308	+ 5,6 %	114	- 3,4 %
Eure	2 873	- 0,4 %	568	+ 13,8 %	1 314	+ 18,8 %	181	+ 36,1 %
Manche	2 226	+ 10,6 %	443	+ 14,2 %	796	+ 7,1 %	45	+ 125,0 %
Orne	925	+ 21,2 %	197	- 31,3 %	348	+ 15,6 %	23	- 64,6 %
Seine-Maritime	8 522	+ 4,9 %	1 827	- 4,8 %	3 766	- 0,7 %	391	- 11,3 %
Normandie	17 724	+ 5,6 %	3 856	+ 2,9 %	7 532	+ 5,7 %	754	- 3,0 %

Source : Rapports d'activité des CSAPA 2018 - Exploitation ORS-CREAI Normandie

Dans tous les départements, le recours aux CSAPA s'est renforcé sur 3 ans. Au plan régional, le taux de recours est passé de 81,5 à 86,2 pour 10 000 habitants (âgés de 20 à 69 ans) entre 2015 et 2018.

Il est cependant très variable selon le département : il est plus élevé en Seine-Maritime (109,1 pour 10 000 habitants) et nettement plus faible dans l'Orne (54,0).

A titre de comparaison, la dernière donnée nationale disponible faisait état de 76,6 pour 10 000 en 2016.

Taux de recours au CSAPA pour 10 000 habitants*

	2015	2018
Calvados	70,1	74,2
Eure	71,7	77,1
Manche	66,3	73,6
Orne	43,8	54,0
Seine-Maritime	106,5	109,1
Normandie	81,5	86,2

Source : Rapports d'activité des CSAPA 2018 et 2015 - Exploitation ORS-CREAI Normandie

* Taux calculé en référence à la population âgée de 20 à 69 ans (RP 2016)



Les publics accompagnés

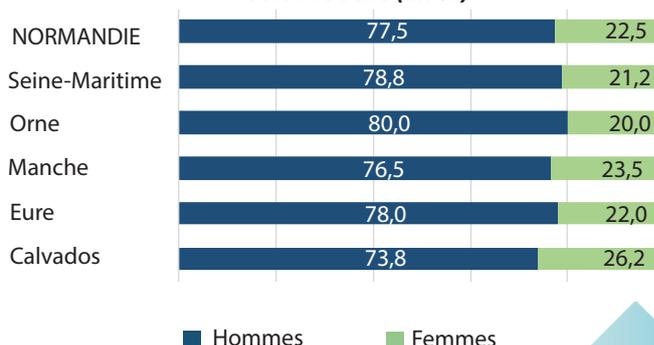


Un public majoritairement masculin

Près de 4 usagers de CSAPA sur 5 sont des hommes : cette part varie entre 73,8 % dans le Calvados et 80,0 % dans l'Orne, pour une moyenne régionale de 77,5 %. Ces résultats sont stables sur 3 ans (2015-2018).

Cette sur-représentation des hommes est également observée au plan national (77,1 % d'hommes en 2016), elle s'explique principalement par le fait que les hommes sont beaucoup plus nombreux à consommer des drogues illicites et de l'alcool que les femmes. Le rapport de l'OFDT précise également que la surreprésentation des hommes augmente avec les niveaux de consommation, plus le niveau devient problématique et plus la part des femmes diminue.

Répartition des patients vus en CSAPA en 2018, selon le sexe (en %)



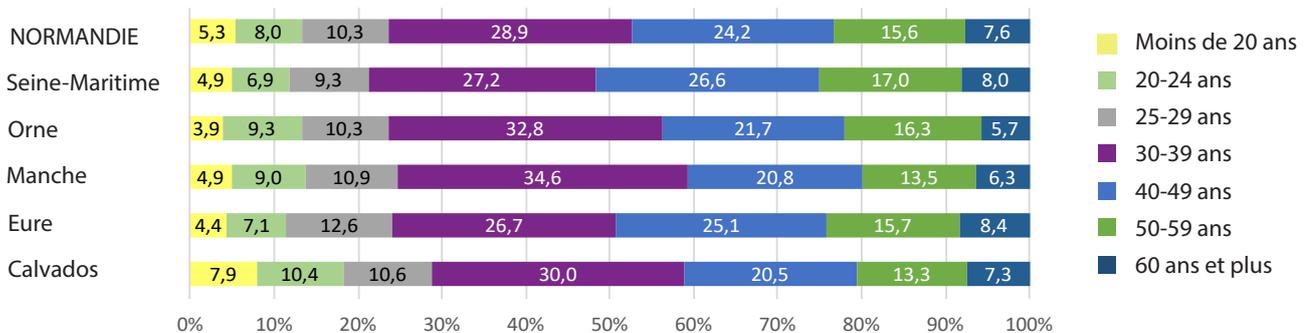
Source : Rapports d'activité des CSAPA 2018 - Exploitation ORS-CREAI Normandie



Des patients légèrement plus jeunes dans le Calvados, la Manche et l'Orne

Parmi l'ensemble des patients, les tranches d'âges les plus représentées sont celles de 30 à 49 ans, qui couvrent plus de la moitié du public (51,3 %). Les 50 ans et plus représentent 23,2 % (entre 19,8 % dans la Manche et 25,0 % en Seine-Maritime), tandis que les moins de 30 ans représentent 23,6 % des personnes accueillies. Le Calvados est le département qui accueille le plus de jeunes patients : 28,8 % du public est âgé de moins de 30 ans, parmi lesquels 7,9 % de moins de 20 ans. Les CSAPA accueillent aussi des jeunes mineurs, au nombre de 486 en 2018 (contre 510 en 2015, soit une proportion équivalente). La structure par sexe et âge a peu évolué entre 2015 et 2018, les mêmes tendances sont observées.

Répartition des patients vus en CSAPA en 2018, selon l'âge (en %)



Source : Rapports d'activité des CSAPA 2018 - Exploitation ORS-CREAI Normandie



Des consultations réalisées dans le département de résidence

Tant au plan régional que national, la grande majorité des usagers consulte un CSAPA dans leur département de résidence, soit 93,5 % des usagers de CSAPA en Normandie. En région, seuls les usagers de l'Orne consultent plus fréquemment hors région (ce qui s'explique certainement par la situation géographique de ce département).

Origine géographique des patients vus en CSAPA en 2018 (en %)

	Même département	Même région mais hors département	Autre région
Calvados	95,0	3,7	1,3
Eure	91,9	2,5	5,7
Manche	96,3	2,7	1,1
Orne	86,6	1,6	11,8
Seine-Maritime	93,5	5,2	1,3
Normandie	93,5	4,0	2,5
France (2016)	89,2	7,0	3,8

Source : Rapports d'activité des CSAPA 2018 - Exploitation ORS-CREAI Normandie



Des situations de fragilité socio-économique qui demeurent

Type de logement des patients vus en CSAPA en 2015 et en 2018 (en %)

	Logement durable		Logement provisoire (ou précaire)		Sans Domicile Fixe	
	2015	2018	2015	2018	2015	2018
Calvados	87,1	86,5	10,3	10,9	2,6	2,6
Eure	88,0	87,5	10,8	11,0	1,2	1,5
Manche	94,1	90,3	4,8	8,7	1,1	1,0
Orne	79,9	79,0	18,9	19,5	1,2	1,6
Seine-Maritime	88,1	86,6	10,1	10,2	1,9	3,3
Normandie	88,1	86,7	10,1	10,8	1,8	2,5
France (2016)	84,0		13,0		2,9	

Source : Rapports d'activité des CSAPA 2018 et 2015 - Exploitation ORS-CREAI Normandie

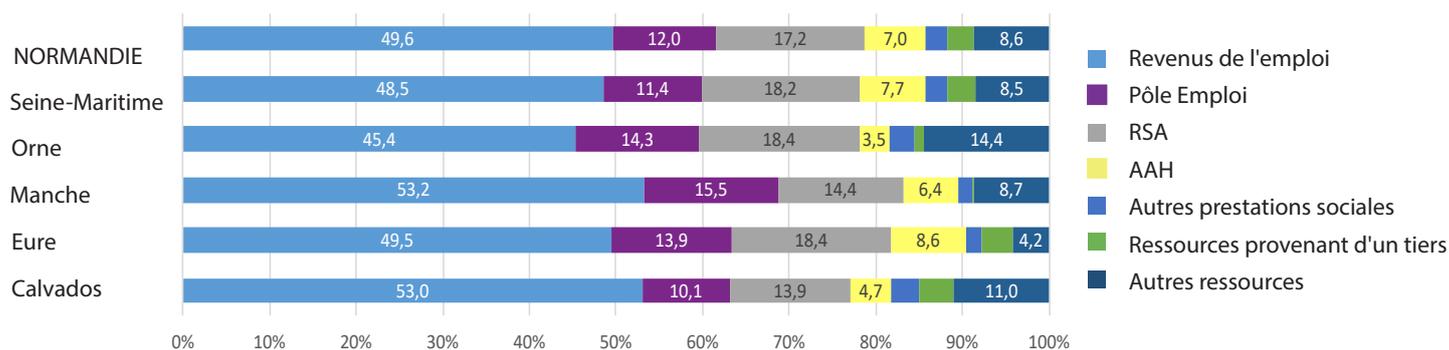
En 2018 en région, les usagers des CSAPA sont 86,7 % à déclarer disposer d'un logement durable, défini par "la possibilité d'occuper le même logement pendant au moins les 6 prochains mois" ; 10,8 % déclarent un logement provisoire ou précaire et 2,5 % sans domicile fixe.

Si la Seine-Maritime est le département qui identifie la plus forte proportion de "sans domicile fixe" (3,3 % des usagers), l'Orne affiche une part importante de personnes en logement provisoire ou précaire (19,5 %).

Les indicateurs régionaux relatifs à 2015 et 2018 soulignent une situation de logement des usagers qui se dégrade légèrement.

Si l'origine principale des ressources des usagers est le revenu de l'emploi (à hauteur de 49,6 %), les prestations chômage, le RSA, l'AAH et autres prestations sociales représentent la ressource principale pour plus de 36,2 % des personnes. Cette distribution évolue peu, elle est similaire à celle observée en 2015.

Origine principale des ressources des patients vus en CSAPA en 2018 (en %)



Source : Rapports d'activité des CSAPA 2018 - Exploitation ORS-CREAI Normandie

Au-delà de ces constats chiffrés, il convient de rappeler les observations plus globales formulées par les professionnels de CSAPA normands consultés par voie d'entretiens en 2017, à savoir le sentiment d'accueillir davantage de personnes en situation d'instabilité professionnelle, familiale, sociale, dans un contexte très lié à la santé économique des territoires, résultats qui ne se traduisent pas nécessairement dans les rapports d'activité.



Les parents ou les proches restent à l'initiative du premier contact dans un cas sur deux

En Normandie, la demande de consultation se fait dans une situation sur deux à l'initiative du patient lui-même ou bien d'un proche, et dans une situation sur quatre, elle résulte d'une mesure administrative ou judiciaire. La première consultation peut aussi être à l'origine d'un service sanitaire ou médico-social (11,8 %) ou encore d'un médecin de ville (9,0 %).

On observe très peu d'évolutions entre 2015 et 2018 sur ces indicateurs. L'orientation par un service sanitaire ou médico-social reste plus fréquent dans les départements de l'Eure et la Seine-Maritime, et la part des consultations à l'origine des patients ou des proches plus faible dans l'Eure.

Origine de la demande de consultation en 2015 et en 2018 (en %)

	Initiative des patients ou des proches		Médecine de ville		Service sanitaire ou médico-social		Mesures administratives ou judiciaires	
	2015	2018	2015	2018	2015	2018	2015	2018
Calvados	58,7	58,7	8,3	7,3	5,7	4,5	24,6	26,1
Eure	37,3	39,5	11,2	10,7	19,7	16,1	27,4	29,3
Manche	50,7	48,5	6,3	7,7	11,3	9,5	29,3	33,1
Orne	54,4	55,5	4,3	4,9	4,7	7,3	30,4	28,3
Seine-Maritime	51,1	51,1	10,4	9,8	14,8	14,1	20,6	22,8
Normandie	50,7	50,0	9,3	9,0	12,7	11,8	24,0	25,7
France (2016)	45,3		8,3		14,3		27,7	

Source : Rapports d'activité des CSAPA 2018 et 2015 - Exploitation ORS-CREAI Normandie



Les consommations des usagers

Les rapports d'activité des CSAPA permettent d'identifier et de hiérarchiser les produits consommés ou les addictions les plus dommageables, du point de vue des professionnels. Rappelons les précautions dont font part les professionnels quant à l'identification des produits n°1 et n°2 dans les rapports d'activité : la connaissance de la situation d'un patient s'affine au fil des entretiens, la perception du professionnel sur la consommation la plus dommageable n'est pas nécessairement la même que celle du patient, elle évolue dans le temps...



L'alcool demeure le premier produit à l'origine de la consultation dans un CSAPA

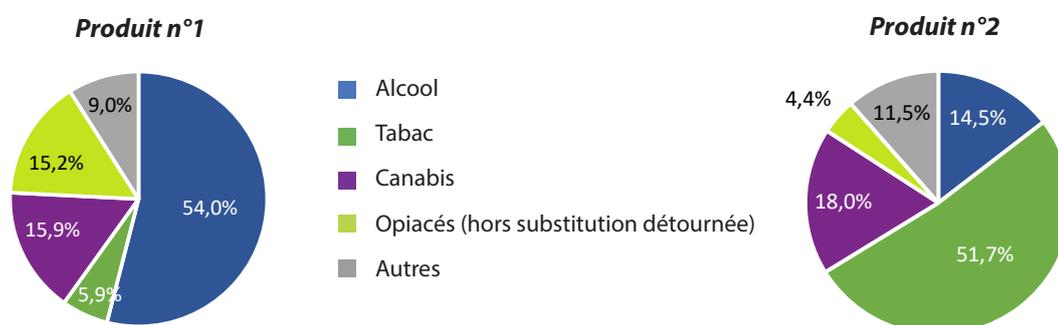
Le produit qui est à l'origine du plus grand nombre de consultations en CSAPA en Normandie est l'alcool, qui concerne 54,0 % des patients accompagnés (entre 44,1 % dans la Manche et 58,2 % en Seine-Maritime).

Viennent ensuite le cannabis et les opiacés (hors substitution détournée), qui concernent respectivement 15,9 % et 15,2 % des patients à l'échelle régionale, mais qui concernent de manière très inégale les 5 départements. Par exemple, le cannabis ne concerne que 4,4 % des usagers de CSAPA dans l'Orne, contre 22,7 % de ceux du Calvados. A l'inverse, les opiacés ne concernent les usagers du Calvados qu'à hauteur de 8,3 %, contre 22,6 % de ceux de l'Orne ou encore 25,4 % de ceux de la Manche.

Les addictions sans substance sont quant à elles à l'origine de la consultation pour 3,4 % des usagers au plan régional (entre 1,7 % dans l'Eure et dans la Manche, et 8,9 % dans le Calvados).

La majorité des usagers sont des polyconsommateurs (il n'y a pas de 2^{ème} produit déclaré pour moins d'un quart des usagers) : le produit le plus fréquemment associé à la consommation première est le tabac, pour 51,7 % d'usagers (entre 33,8 % dans l'Orne et 57,1 % en Seine-Maritime), suivi du cannabis (18,0 %) et de l'alcool (14,5 %).

Répartition des patients selon les produits consommés (en %)





Activité et moyens des CSAPA



Les actes réalisés avec les patients et l'entourage

Sur l'année 2018, un total de 171 440 consultations auprès de patients ont été assurées dans la région (dont plus de 100 000 auprès de patients de Seine-Maritime) et 1 800 auprès de proches (famille ou amis).

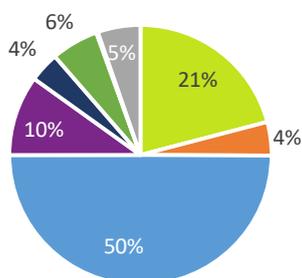
De manière générale, le nombre d'actes recensés par patient varie de façon importante selon les centres, ce qui résulte pour partie de différences de pratiques d'enregistrement entre les structures.

Nombre de consultations réalisées en 2018

	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine-Maritime	Normandie
Consultations avec les patients						
Nombre de consultations avec les patients	24 900	19 671	21 368	4 756	100 745	171 440
Nombre de patients	6 317	4 125	4 126	1 537	19 489	35 594
Consultations avec l'entourage						
Nombre de consultations avec l'entourage	327	509	108	86	770	1 800
Nombre de personnes de l'entourage	134	205	46	29	350	764

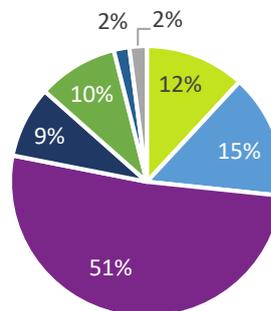
Source : Rapports d'activité des CSAPA 2018 - Exploitation ORS-CREAI Normandie

Répartition des consultations avec les patients



- Médecins
- Psychiatres
- Infirmiers
- Psychologues
- Assistants sociaux
- Educateurs spécialisés
- Autres

Répartition des consultations avec l'entourage



Les consultations auprès des patients sont pour moitié assurées par du personnel infirmier, avec une activité importante liée à la délivrance des traitements de substitution aux opiacés, puis par des médecins à hauteur de 21 %, de psychologues 10 % et autres personnels (éducateurs, assistants sociaux, psychiatres...).

Les consultations réalisées avec des membres de l'entourage sont quant à elles pour moitié assurées par des psychologues, mais encore par des infirmiers (15 %) ou médecins (12 %), assistants sociaux (9 %), éducateurs (10 %).



Un soutien au sevrage et la distribution de traitements de substitution aux opiacés

En 2018, 1 342 patients ont initié un sevrage avec l'accompagnement d'un CSAPA, soit moins qu'en 2015 (- 21 %). Cette démarche a été accompagnée par le centre en ambulatoire pour plus de la moitié d'entre eux, les autres patients ayant initié leur sevrage à l'hôpital, avant d'être suivis par le centre.

Par ailleurs, 1 931 patients ont une prescription de méthadone comme traitement de substitution aux opiacés, 822 patients ont une prescription de Buprénorphine Haut Dosage (BHD).

Ces chiffres sont à interpréter avec prudence, certains CSAPA n'ayant pas renseigné ou renseigné partiellement ces items du rapport d'activité.





Traitements de substitution : Méthadone (en 2018)

	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine-Maritime	Normandie
Prescription						
Sous traitement quel que soit le prescripteur	400	329	237	166	799	1 931
Prescription au moins une fois par le centre	389	371	82	105	626	1 573
Traitement initié par le centre	352	205	30	4	408	999
Dispensation						
Effectuée par le centre	174	71	173	41	521	980
Ayant eu lieu en pharmacie en ville	229	242	77	234	309	1 091
En relais effectuée par le centre	0	8	11	11	55	85

Traitements de substitution : BHD - Buprénorphine Haut Dosage (en 2018)

	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine-Maritime	Normandie
Prescription						
Sous traitement quel que soit le prescripteur	200	191	125	4	302	822
Prescription au moins une fois par le centre	193	186	83	4	122	588
Traitement initié par le centre	168	120	29	0	27	344
Dispensation						
Effectuée par le centre	53	2	65	0	152	272
Ayant eu lieu en pharmacie en ville	81	186	100	595	111	1 073
En relais effectuée par le centre	0	3	11	0	2	16

Source : Rapports d'activité des CSAPA 2018 - Exploitation ORS-CREAI Normandie
 Note : 5 centres n'ont pas renseigné ces questions dans leur rapport d'activité.

Un soutien aux pratiques de vaccination et de dépistage

Les CSAPA peuvent proposer à leurs usagers un dépistage gratuit de l'hépatite B, de l'hépatite C ou du VIH, ainsi qu'une vaccination ou complément de vaccination concernant l'hépatite B. Les rapports d'activité sont complétés de façon trop partielle sur ces items pour pouvoir en faire une restitution.

Le travail de réseau des CSAPA

Les CSAPA mettent en œuvre un important travail de communication, de sensibilisation d'animation et de coordination, afin de développer les compétences en matière d'addictions et sensibiliser les professionnels mais aussi le grand public (un grand nombre d'actions de prévention collective sont notamment assurées en milieu scolaire), favoriser les passages de relais ou les réorientations, et aider à la prise de conscience des usagers.

Activités de groupe thérapeutique en 2018

	Nombre de type d'ateliers, de groupes	Nombre de réunions des groupes	Nombre de personnes concernées
Groupes de paroles	28	617	2 602
Groupes d'informations (éducation pour la santé, éducation thérapeutique)	20	213	402
Ateliers d'activité artistique et d'expression (théâtre, peinture, écriture...)	22	258	589
Ateliers d'activité corporelle (sport...)	21	340	1 248

Source : Rapports d'activité des CSAPA 2018 - Exploitation ORS-CREAI Normandie

Ce travail prend notamment la forme d'actions de prévention et de formation, d'appui technique auprès de professionnels, de temps de liaison entre acteurs, d'animation de groupes de travail..., qui représentent des activités chronophages. Les rapports d'activité permettent de valoriser une petite partie de ces activités, notamment via l'organisation en 2018 de 91 groupes de paroles / groupes d'information / ateliers divers qui ont réuni près de 5 000 utilisateurs.

Les ressources humaines

En 2018, les CSAPA normands ont employé un total de 229,0 ETP, parmi lesquels 209,9 ETP salariés et 19,1 ETP de professionnels mis à disposition. Cet effectif global progresse très légèrement (+ 1,9 % par rapport à 2015), mais en raison de l'augmentation du nombre d'usagers, le taux d'encadrement est passé de 1,34 ETP de professionnels pour 100 usagers à 1,29. Il a nettement augmenté dans le Calvados (+ 0,14 ETP pour 100 usagers), très légèrement dans l'Eure et dans l'Orne, tandis qu'il a baissé en Seine-Maritime (- 0,15 ETP pour 100 usagers).

Notons que dans le département de l'Eure, les professionnels mis à disposition représentent 29 % de l'ensemble des salariés.

Professionnels des CSAPA normands en 2018

	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine-Maritime	Normandie
Nombre de salariés (en ETP)	38,4	31,1	28,0	14,4	101,2	209,9
Nombre de professionnels mis à disposition	1,4	9,1	0,0	0,0	8,6	19,1
Ensemble des professionnels (en ETP)	39,8	40,2	28,0	11,4	109,8	229,0
Taux d'encadrement en 2018	1,25	1,40	1,26	1,23	1,29	1,29
<i>Taux d'encadrement en 2015</i>	<i>1,11</i>	<i>1,37</i>	<i>1,26</i>	<i>1,28</i>	<i>1,44</i>	<i>1,34</i>

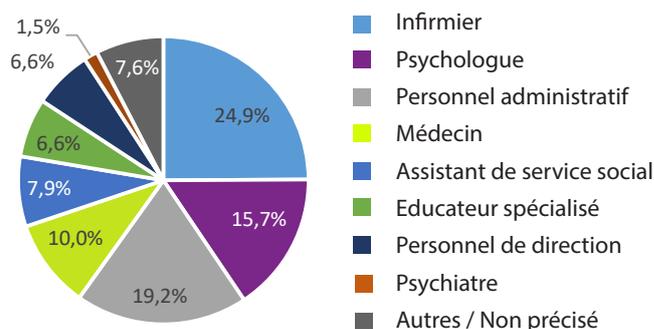
Source : Rapports d'activité des CSAPA 2018 et 2015 - Exploitation ORS-CREAI Normandie

La structure des équipes des centres est sensiblement la même qu'en 2015.

Les infirmiers, psychologues et médecins représentent la moitié de l'effectif, ce sont les personnels soignants les plus nombreux dans les CSAPA. Viennent ensuite les assistants de service social (7,9 %), éducateurs spécialisés (6,6 %) et les personnels administratifs et de direction (25,8 %).

Comparativement à l'échelle nationale (sur les dernières données disponibles, soit 2016), la répartition est proche ; on relève seulement davantage d'infirmiers (24,9 % contre 18,9 %) et moins de psychiatres (1,5 % contre 3,0 %) en Normandie.

Répartition des professionnels de CSAPA selon le poste occupé en 2018



Source : Rapports d'activité des CSAPA 2018 - Exploitation ORS-CREAI Normandie

La composition des équipes n'est pas homogène sur l'ensemble des départements. Les médecins sont par exemple plus représentés dans les CSAPA du Calvados (avec 16,4 % des ETP contre 10,0 % en région). Ils le sont beaucoup moins dans les CSAPA de l'Eure (avec 7,5 %), qui emploient en revanche une plus grande part de psychologues (25,0 % des ETP, contre 15,7 % en région). Dans la Manche, on recense davantage d'ETP d'infirmiers (36,1 % des ETP contre 24,9 % en région), mais aucun éducateur spécialisé.

Les psychiatres sont peu nombreux à intervenir dans les CSAPA : ils représentaient 4,3 ETP en 2015 et représentent 3,25 ETP en 2018. Dans les départements de l'Eure et de l'Orne notamment, les CSAPA ne disposent d'aucune ressource de psychiatre en interne.



Les Consultations Jeunes Consommateurs (CJC)

Les consultations jeunes consommateurs ont été créées en 2005 dans le cadre du Plan gouvernemental 2004-2008 de lutte contre les drogues illicites, le tabac et l'alcool. Ces consultations proposent pour chaque consommateur une évaluation de la consommation et un diagnostic de l'usage nocif. Elles offrent une information, une orientation et un conseil spécialisé, ainsi qu'un accueil aux parents en difficulté face à la consommation de leur enfant et proposent le cas échéant, un accueil conjoint parents-enfants. Elles se déroulent au sein des CSAPA. Toutes les problématiques d'addiction peuvent être abordées dans ces lieux : l'usage d'alcool, de cannabis, la pratique de jeux vidéo ou de l'utilisation d'Internet.

Précisons qu'un jeune dépendant aux opiacés adressé par un médecin n'a pas vocation à être reçu dans le cadre de ce dispositif, mais à être pris en charge directement dans le CSAPA. L'analyse des bilans d'activité de 2018 a mis en évidence l'accueil de 486 jeunes de moins de 18 ans dans ces centres sur l'année.

En 2018, 19 CSAPA mettent en œuvre des CJC, soit 7 dans l'Eure, 7 en Seine-Maritime, 2 dans le Calvados, 2 dans la Manche et 1 dans l'Orne.



Une forte progression de l'activité des CJC entre 2015 et 2018

En 2018, les CJC ont accueilli un total de 1 168 jeunes, soit un effectif en augmentation de 31 % depuis 2015. Cette augmentation est particulièrement forte dans le Calvados (+ 411 % sur 3 ans), mais elle s'explique par l'ouverture en 2017 de deux nouveaux lieux de consultation proposés à Caen (entraînant une augmentation de +360 % entre 2015 et 2017, puis une progression de 11 % en 2018). En revanche, le département de l'Eure enregistre une diminution continue du nombre de jeunes accueillis, qui est passé de 281 en 2015 à 171 en 2018, soit une baisse de 39 %. Dans le département de l'Orne, les CJC ont été installées en 2018 (seule une CJC était proposée auparavant, assurée à Flers par le CSAPA d'Avranches dans la Manche).

Cette activité des CJC correspond à un taux de recours de 30,7 jeunes consommateurs pour 10 000 jeunes âgés de 16-25 ans à l'échelle régionale, soit une augmentation de 7,8 points entre 2015 et 2018.

En 2018, ces consultations ont donné lieu à plus de 4 200 entretiens avec des jeunes, le nombre moyen d'entretiens par consommateur sur l'année variant entre 1,9 dans l'Orne et 4,1 en Seine-Maritime, pour une moyenne régionale de 3,6.

Ils ont également permis la rencontre de 266 personnes de l'entourage du jeune, pour un total de 495 entretiens.

Activité des CJC en Normandie en 2018

	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine-Maritime	Normandie
Nombre de consommateurs reçus dans la consultation	179	171	39	26	753	1 168
Evolution 2015-2018	+ 411 %	- 39 %	+ 44 %	**	+ 39 %	+ 31 %
Taux de recours pour 10 000 habitants*	20,8	27,8	8,0	9,4	48,3	30,7
Nombre d'entretiens individuels avec le consommateur	473	507	114	49	3 088	4 231
Nombre de personnes de l'entourage reçues dans la consultation	23	29	26	10	178	266
Nombre d'entretiens individuels avec l'entourage	34	15	2	0	444	495

Source : Rapports d'activité des CSAPA 2018 et 2015 - Exploitation ORS-CREAI Normandie

* Taux calculé en référence à la population âgée de 16 à 25 ans (Recensement de la population en 2016)

** Non renseigné puisqu'il n'y avait pas de CJC dans l'Orne en 2015.



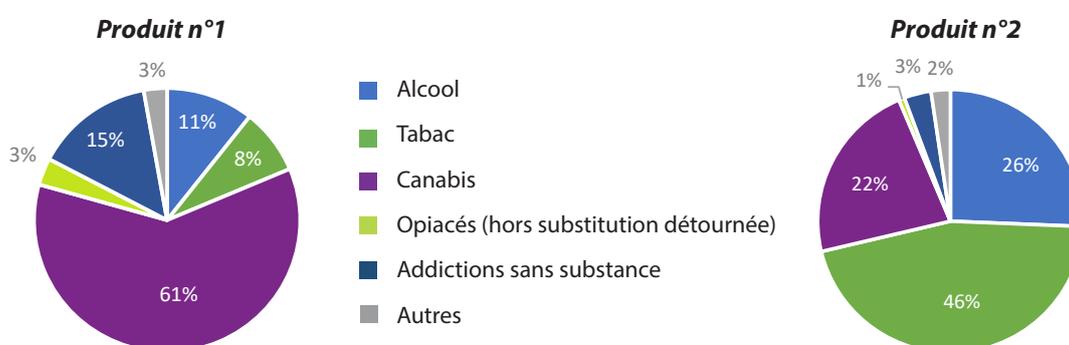
La consommation de cannabis est le premier motif de consultation

Les produits consommés et les addictions les plus dommageables concernant les jeunes sont très différents de ceux qui sont identifiés dans l'ensemble du public des CSAPA.

Le cannabis est le produit qui justifie le plus grand nombre de consultations : c'est le 1^{er} produit consommé par 61 % des jeunes consommateurs usagers d'une CJC (contre 70 % en 2015), mais aussi le 2^{ème} produit concernant 22 % du public (avec une tendance à la hausse observée sur cet indicateur, qui était de 13 % en 2015). Viennent ensuite l'alcool et le tabac, qui sont souvent des consommations associées, et encore les addictions sans substance : pour 13 % des jeunes accueillis en CJC, ces addictions sans substance sont jugées les plus dommageables, 7 % étant associés à la cyberaddiction.

Lors des consultations, sachant la difficulté à hiérarchiser l'importance des produits ayant justifié la consultation (identifier le produit n°1 ou n°2, voire n°3), les statistiques disponibles mettent en évidence qu'il n'existe pas de tendance lourde en terme d'évolution des consommations. La seule évolution à noter est la progression des addictions sans substance, qui concernaient 99 jeunes en 2015 (consultations pour produit n°1 et produit n°2 confondus) et 168 en 2018, soit une évolution de + 70 %.

Répartition des jeunes consommateurs selon les produits consommés



Zoom sur l'activité en milieu carcéral

En Normandie, 9 CSAPA (3 dans l'Eure, 2 dans le Calvados, 2 en Seine-Maritime, 1 dans la Manche et 1 dans l'Orne) interviennent en milieu carcéral, des membres de l'équipe se déplacent dans les établissements pénitentiaires (au nombre de 11) pour assurer des consultations auprès des détenus.

Ainsi, 931 personnes ont été vues dans ce cadre en 2018, soit 221 de plus qu'en 2015, mais 546 de moins qu'en 2017.

D'après les informations renseignées concernant le profil de ce public, il s'agit presque exclusivement d'hommes (97,6 %), qui présentent un profil d'âge plus jeune que l'ensemble du public des CSAPA : 70 % d'entre eux ont moins de 40 ans contre 52 % de l'ensemble des usagers de CSAPA en région.

Le Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) puis l'Unité de consultations et de soins ambulatoires (UCSA) de l'établissement sont le plus souvent à l'origine de la demande de consultation (respectivement 62 % et 17 %) : le détenu ou ses proches le sont dans 15 % des cas.

Les produits à l'origine de la prise en charge sont globalement les mêmes que dans les consultations « tout public », à savoir prioritairement l'alcool (50 %), puis le cannabis (22 %), les opiacés (12 %) et encore le tabac (5 %).

En 2018, 314 sorties ont été enregistrées : afin d'assurer une continuité du suivi sur le plan de l'addiction, ces patients ont été orientés vers un autre CSAPA dans le cadre d'une prise en charge ambulatoire (respectivement 49 %), vers un médecin de ville (19 %) ou encore vers un établissement sanitaire (4 %).



L'activité des CAARUD en région

En 2018, l'offre en région repose sur 9 Centres d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour les Usagers de Drogues (CAARUD), soit une structure supplémentaire par rapport à 2017, avec l'installation du CAARUD de Cherbourg-en-Cotentin dans le département de la Manche. L'offre régionale repose donc sur 5 centres en Seine-Maritime et un centre dans chacun des 4 autres départements. (A noter qu'en 2019, un nouveau centre s'installe sur le sud Manche, couvrant les territoires de santé : Granvillais, Avranchinois, Saint-Hilairien, Mortanais, Virois).

Cf. Carte en page 2.



Des modalités et des lieux d'intervention diversifiés

Les CAARUD normands en place en 2018 disposent d'un local pour accueillir de façon individuelle ou collective les usagers. Ces lieux disposent tous d'espaces d'accueil et de repos, avec mise à disposition de boissons / nourriture ainsi qu'un accès au téléphone et à internet. Par ailleurs, 7 CAARUD sur 9 proposent un espace laverie et un espace sanitaire (avec des douches) et 5 centres disposent également de casiers ou consignes pour effets personnels.

En complément de l'accueil dans le local de la structure, les CAARUD développent dans le cadre de leurs missions, diverses interventions visant à « aller vers » les publics, qui peuvent notamment prendre les formes suivantes :

- des interventions de rue, mises en œuvre par les 9 centres (contre seulement 4 en 2015)
- des Unités d'accueil mobile, mises en œuvre par 4 centres
- des permanences (Université, CHR...), assurées par 5 centres
- des interventions en prison, mises en œuvre par 3 centres (soit un de plus qu'en 2015)
- des interventions en squat, mises en œuvre dans 2 centres
- le Programme d'échange de seringues (PES) : tous les CAARUD de la région animent ce type de programme.

Par ailleurs, certains CAARUD mènent des actions en milieu festif, le plus souvent dans le cadre d'interventions ponctuelles. Ainsi, 8 centres déclarent intervenir dans le cadre de technivals, festivals, concerts... Seul un centre (Drog'Aide 61 dans l'Orne) déclare intervenir de façon régulière dans des boîtes/discothèques.



Une file active en forte augmentation sur les lieux d'accueil et sur les interventions extérieures entre 2015 et 2018

La file active annuelle d'une structure correspond au nombre de personnes différentes suivies ou ayant fait l'objet d'au moins une intervention dans l'année. Y sont incluses toutes les personnes s'étant rendues dans un lieu d'accueil (local principal / antenne / unité mobile) ou suivies par le biais d'interventions extérieures (rue, squat, prison, permanences). Les services des CAARUD étant anonymes, des doublons dans les indicateurs présentés sont inévitables.

En 2018, l'analyse des rapports d'activité des CAARUD permet d'estimer une file active de plus de 2 900 personnes, soit 1 604 reçues sur le local principal / antenne / unité mobile et 1 307 en interventions extérieures. Ces effectifs sont en forte augmentation par rapport à 2015, soit respectivement + 58 % et +147 % sur les 2 types d'interventions et ils correspondent à des taux de recours de 7,8 et 6,4 pour 10 000 habitants au plan régional (et qui atteignent plus de 13 pour 10 000 habitants en Seine-Maritime). Cette forte progression de l'activité résulte notamment d'une augmentation des capacités de prise en charge consécutives au renforcement financier des structures (le nombre d'ETP des CAARUD a progressé de 17 % en 3 ans) et d'une montée en charge des centres récents.

Avec cette file active d'environ 2 900 personnes, ce sont plus de 21 300 passages/contacts qui ont été réalisés en 2018, soit en moyenne 12 contacts par an (soit un par mois).

Concernant les accueils au local principal, sur les antennes ou en unité mobile, 60 % correspondent à des nouvelles personnes (100 % dans la Manche puisque le centre a ouvert en 2018). Les femmes représentent 18 % de l'effectif (entre 13 % dans l'Eure et 25 % dans l'Orne), pourcentage équivalent à ce qui était observé 3 années auparavant.

Les actions en milieu festif restent les plus développées en Seine-Maritime et dans l'Orne, où on enregistre entre 1 100 et 1 200 interventions annuelles (elles sont peu développées dans l'Eure et pas mises en œuvre dans la Manche).

Indicateurs d'activité des CAARUD en 2018

	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine-Maritime	Normandie	Evolution 2015-2018
Local principal / Antennes / Unités mobiles							
File active	291	159	77	57	1 020	1 604	+ 57,4 %
- dont femmes	19 %	13 %	18 %	25 %	19 %	18 %	+ 64,4 %
- dont nouvelles personnes	42 %	49 %	100 %	60 %	63 %	60 %	+ 99,0 %
Nombre de passages / contacts	1 917	2 924	493	384	13 444	19 162	+ 45,7 %
Taux de recours pour 10 000 habitants	6,8	4,3	2,5	3,3	13,1	7,8	-
Interventions extérieures							
File active	45	186	0	43	1 033	1 307	+ 146,1 %
Nombre de contacts	329	488	0	155	1 189	2 161	+ 28,7 %
Taux de recours pour 10 000 habitants	1,1	5,0	-	2,5	13,2	6,4	-
Actions en milieu festif							
Nombre de passages	754	200	0	1 946	2 002	4 902	- 6,4 %
Nombre d'interventions / entretiens	754	60	0	1 120	1 190	3 124	+ 121,4 %

Source : Rapports d'activité des CAARUD 2018 et 2015 - Exploitation ORS-CREAI Normandie

La majorité des actes réalisés par les CAARUD relève de l'action sociale

Les modalités d'intervention auprès des publics sont principalement des entretiens individuels, l'orientation des personnes et l'accompagnement physique. En Normandie, 8 CAARUD proposent aussi des visites (à domicile, à l'hôpital...) et des ateliers ou sessions d'échanges collectifs. Un centre développe des actions de groupe d'entraide, d'auto-support et de santé communautaire.

Les actions menées par les professionnels des CAARUD auprès des usagers de drogues, soit plus 43 000 actes recensés, en augmentation de 57 % sur les trois dernières années (2015-2018), relèvent de 4 grands domaines distincts :

- l'accès aux droits, au logement et à l'insertion professionnelle (soit 54 % des actes réalisés, contre 58 % en 2015),
- les actes de service d'hygiène (soit 13 %, contre 18 % en 2015),
- les actes de réduction des risques (soit 19 %, contre 14 % en 2015),
- les actes de soins et de dépistage (soit 14 %, contre 11 % en 2015).

Certains CAARUD assurent des actions de médiation sociale avec différents acteurs, en vue d'assurer une bonne intégration dans le quartier et prévenir les nuisances liées à l'usage de drogues. Ainsi, 7 centres déclarent avoir un rôle de médiation avec des réseaux de soins (médecins, pharmaciens...), 6 avec les riverains ou avec la police et 5 avec les autorités locales (communes, services sanitaires et sociaux).

Actes réalisés annuellement par les CAARUD en Normandie et évolution 2015-2018

	2015	2018	Evolution 2015-2018
Accès aux droits, logement et insertion professionnelle			
Accueil / refuge / lien social	13 234	20 255	+ 53,1 %
Démarches d'accès aux droits (sociaux, santé, administratif, justice...) ou de maintien	2 163	2 840	+ 31,3 %
Logement	327	234	- 28,4 %
Formation et emploi	188	89	- 52,7 %
Actes de service d'hygiène			
Hygiène (nutrition, douches, machine à laver...)	4 960	5 609	+ 13,1 %
Actes de réduction des risques			
Réduction des risques liés à l'usage de drogues et à la sexualité (modes de consommation, récupération de matériel, risques infectieux et sanitaires...)	3 799	8 305	+ 118,6 %
Actes de soins et de dépistage			
Soins	2 348	4 250	+ 81,0 %
Dépistage et vaccination (VIH, IST, hépatites...)	510	1 631	+ 219,8 %
Ensemble des actes	27 529	43 213	+ 57,0 %

Source : Rapports d'activité des CAARUD 2018 et 2015 - Exploitation ORS-CREAI Normandie



Mise à disposition de matériel de prévention

Dans un objectif de réduction des risques, les CAARUD organisent la mise à disposition et la récupération de matériel permettant les consommations de drogues dans des conditions d'hygiène limitant le risque de contamination par les maladies infectieuses ou de thrombose veineuse lors de l'injection.

En 2018, ils ont notamment permis la distribution de plus de 133 000 seringues, en augmentation d'environ 15 000 par rapport à 2015 (kit, Steribox, jetons, unités 1 cc, unités 2 cc...) et tous s'appuient sur un programme d'échange de seringues en pharmacie, alors qu'ils n'étaient que 5 en 2015.

D'autres matériels de prévention sont diffusés auprès des usagers, notamment :

- du matériel de snif : 11 400 « roule ta paille » et 14 400 sérums physiologiques,
- du matériel pour inhalation de crack : 2 100 doseurs, près de 3 500 embouts et 5 000 autres matériels,
- du matériel pour prévention des IST : 13 200 préservatifs masculins, 1 050 préservatifs féminins et 4 100 gels lubrifiants,
- des brochures et matériels d'information...

Les CAARUD estiment aussi à 92 400 le nombre de seringues usagées récupérées, avec la mise à disposition de près de 3 000 récupérateurs.

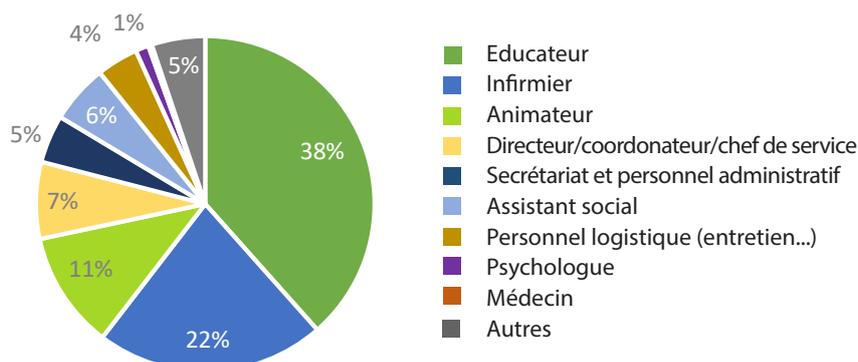
Des équipes composées pour moitié de personnels socio-éducatifs

En termes de ressources humaines, les 9 CAARUD emploient un total de 31,9 ETP de personnels (soit 5,4 ETP de plus qu'en 2015), pour une moyenne de 3,5 ETP par structure (variant de 2,0 ETP au CAARUD de Dieppe, à 7,8 ETP au CAARUD La Boussole de Rouen). Un sur deux est un personnel socio-éducatif (éducateur, animateur ou assistant social), 19,0 % sont des personnels sanitaires (majoritairement infirmier, ou encore médecin ou psychologue), 15,0 % des personnels administratifs ou de direction.

Ces ressources correspondent à un taux d'encadrement de 2,0 salariés pour 100 patients, en nette baisse par rapport à 2015 puisqu'il était alors de 2,6 pour 100 patients : cette baisse est liée à la forte augmentation de la file active, qui ne s'est pas accompagnée d'un renforcement aussi important des ressources humaines.

Seul un centre (Aides à Rouen) a mentionné parmi ses ressources humaines la participation de bénévoles à hauteur de 2 ETP (contre 8,5 ETP en 2015).

Répartition des équipes des CAARUD selon le poste occupé en 2018



Source : Rapports d'activité des CAARUD 2018 - Exploitation ORS-CREAI Normandie

Faits marquants en région

CSAPA

- En 2018, 25 CSAPA sont recensés en Normandie.
- Le volume d'activité des CSAPA a augmenté entre 2015 et 2018 : avec 17 724 patients vus au moins une fois en 2018, cela correspond à une augmentation régionale de + 5,6 %.
- Le public de CSAPA est majoritairement masculin (77,5 %) et présente une structure par âge similaire à celle de 2015, mettant en évidence des patients plus jeunes dans le Calvados, la Manche et l'Orne.
- Des situations de fragilité socio-économique demeurent, avec 10,8 % d'usagers disposant d'un logement provisoire ou précaire et 2,5 % de personnes sans domicile fixe.
- L'alcool reste le premier produit à l'origine d'une consultation en CSAPA, suivi des opiacés et du cannabis ; les usagers sont souvent polyconsommateurs, le produit le plus fréquemment associé étant le tabac.
- Les consultations réalisées avec les patients (soit près de 35 600 personnes en 2018) sont le plus souvent assurées par du personnel infirmier, notamment dans le cadre de l'activité de délivrance des traitements de substitution aux opiacés, tandis que les consultations avec les personnes de l'entourage (soit environ 760 proches) sont majoritairement assurées par des psychologues.
- Les CSAPA mettent en œuvre un important travail de communication / sensibilisation / animation et coordination, notamment pour développer les compétences des acteurs, favoriser les passages de relais, sensibiliser le grand public, aider à la prise de conscience des usagers : 91 groupes animés en 2018, associant près de 5 000 utilisateurs.
- Dans les CSAPA normands, le taux d'encadrement a diminué entre 2015 et 2018 (passant de 1,34 à 1,29 ETP pour 100 patients), conséquence de l'augmentation de la file active.

CJC

- En 2018, 19 CSAPA proposent des Consultations jeunes consommateurs en Normandie.
- Le nombre de jeunes reçus en CJC a fortement progressé sur 3 ans (+ 31 % de jeunes consommateurs reçus), notamment soutenu par une forte augmentation enregistrée dans le Calvados.
- En CJC, le cannabis est le produit ayant justifié le plus grand nombre de consultations, suivi des addictions sans substance et de l'alcool : notons que la part des consultations liées aux addictions sans substance a fortement augmenté sur 3 ans (produit n°1 et produit n°2 confondus, elle concerne 168 jeunes en 2018, contre 99 en 2015).

Milieu carcéral

- Les 9 CSAPA intervenant en milieu carcéral ont rencontré 931 détenus au sein des établissements pénitentiaires, en lien avec les mêmes problématiques d'addictions que dans les centres.

CAARUD

- En 2018, la Normandie comptabilise 9 CAARUD (puis 10 en 2019, suite à l'installation d'un centre dans le sud Manche).
- Les CAARUD enregistrent une file active en augmentation sur les lieux d'accueil et les interventions extérieures, avec une file active d'environ 2 900 personnes et plus de 21 300 passages/contacts comptabilisés en 2018.
- La majorité des actes réalisés par les CAARUD relève de l'action sociale ; les équipes sont composées pour moitié de personnels socio-éducatifs.
- En 2018, les CAARUD ont permis la distribution d'un nombre croissant de seringues et autres matériels de prévention, ils participent à la récupération des seringues usagées.



Association
ORS-CREAI
Normandie

Association ORS-CREAI Normandie

Espace Robert Schuman
3 Place de l'Europe
14 200 Hérouville-Saint-Clair
Téléphone : 02 31 75 15 20
Mail : contact@orscreainormandie.org
Site Internet : www.orscreainormandie.org

Réalisation et coordination : Sylvie Le Rétif, Annabelle Yon
Directeur de publication : Pierre-Jean Lancry, Président